Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture d'Eure-et-Loir

Commune de LA CHAUSSEE D'IVRY

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N° **2014217-0009** du **05/08/14**

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n — **oui** X **non**

P.P.R.I. date **14/04/2014** aléa **Inondation (Eure)**

Les documents de référence sont :

P.P.R.I. de la vallée de l'Eure des communes d'Abondant à Guainville approuvé le 14/04/2014 (APn°2014104-0001) Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m prescrit — **Oui** **non** X

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m approuvé — X

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t — **oui** **non** X

date effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité — Zone 5 forte | Zone 4 moyenne | Zone 3 modérée | Zone 2 faible | **Zone 1 très faible** X

pièces jointes

6. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

Cartes d'aléas de l'Eure

Date d'élaboration de la présente fiche : 5août 2014